

Rapport national de Madagascar

Déclaration de la délégation algérienne

45

Monsieur le Président

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de Madagascar et nous la remercions pour son excellente présentation.

Nous nous félicitons de la restauration de l'ordre constitutionnel, à travers une solution politique globale, consensuelle et inclusive.

Malgré la situation de crise qu'a traversée Madagascar et les contraintes en termes de ressources, des réformes louables ont été entreprises sur les plans institutionnels et normatifs, visant à améliorer la situation des droits de l'homme.

C'est ainsi qu'une nouvelle constitution a été adoptée en 2010, et qu'une Commission Nationale Indépendante des droits de l'homme a été mise en place.

Nous saluons les initiatives qui ont été prises, en faveur de la protection des droits de la femme, de l'enfant et de la lutte contre la pauvreté.

Nous nous félicitons de la ratification par ce pays, de la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Madagascar ne ménage aucun efforts à l'effet de coopérer avec les organes de traités et ce, par la soumission de ses rapports périodiques.

Nous encourageons Madagascar, à poursuivre ses efforts pour la lutte contre la traite des êtres humains, et le tourisme sexuel.

La délégation algérienne souhaiterait formuler les recommandations suivantes :

- poursuivre les efforts pour la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants ;
- poursuivre les efforts dans le domaine de la réforme du système judiciaire et pénitentiaire.

Enfin tout en appelant la communauté internationale à apporter l'appui technique et financier sollicité par Madagascar, nous souhaitons à ce pays frère plein succès dans la mise en œuvre des recommandations qui lui ont été adressées.

Je vous remercie.